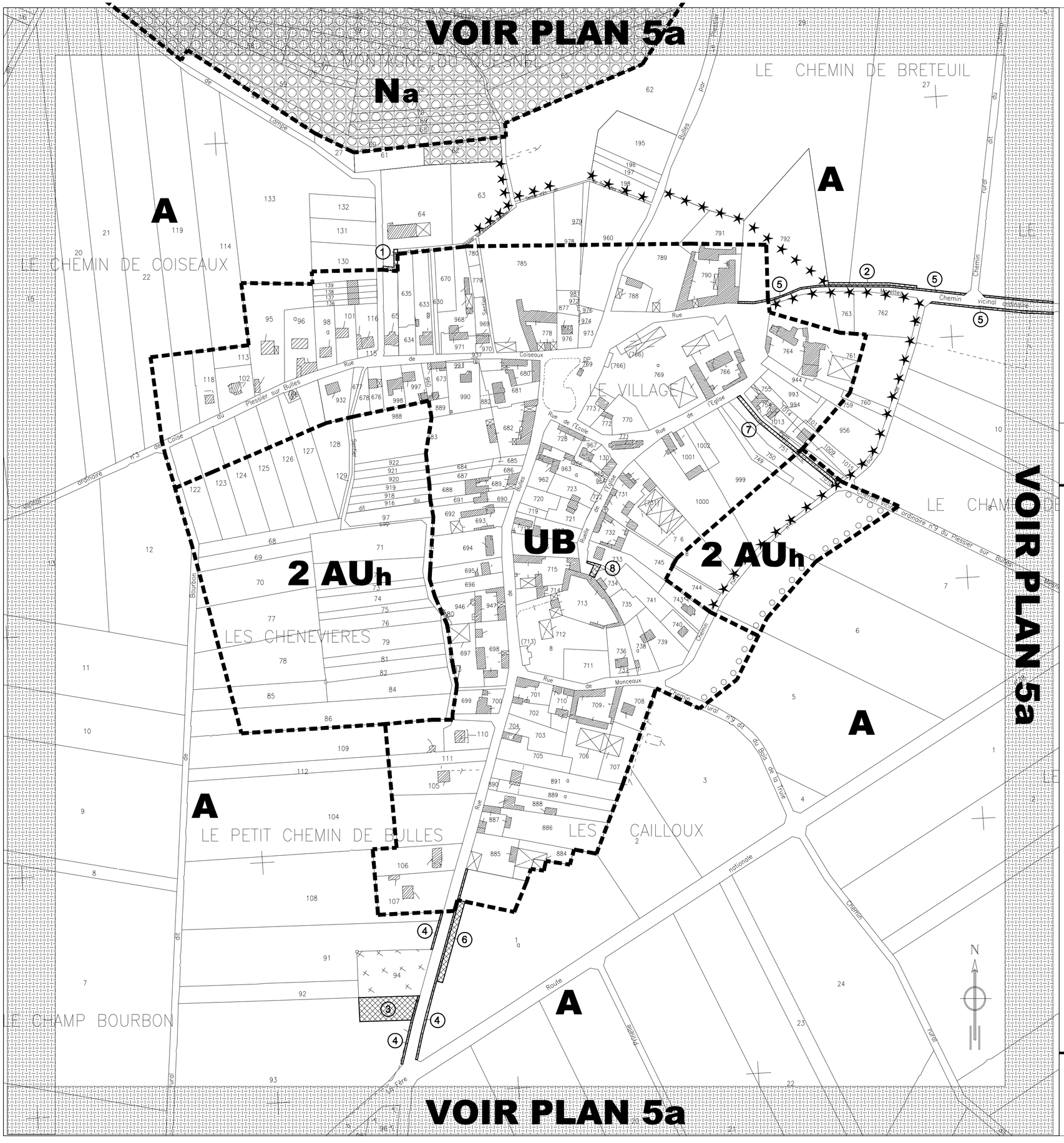

LEGENDE

- Limite de zone
- Espace boisé classé à protéger, à conserver ou à créer (article L.130-1 du Code de l'Urbanisme)
- Emplacement réservé
- Plantations à réaliser
- Haie à préserver (article L.123-1-7° du Code de l'Urbanisme)
- Partie visible sur un autre plan
- **UB** Zone urbaine mixte
- **2 AUh** Zone d'extension future à vocation d'habitat urbanisable après modification du PLU
- **Na** Zone naturelle concernée par un site NATURA 2000

URBA-SERVICES
CABINET DE CONSEILS EN URBANISME
83, rue de Tilloy - BP 401 - 60004 BEAUVAIS CEDEX
Téléphone : 03.44.45.17.57
Fax : 03.44.45.04.25

Commune de

LE PLESSIER SUR BULLES

PLAN LOCAL D' URBANISME

APPROBATION
Vu pour être annexé à la délibération en date du :
18 FEV. 2008

5b

PLAN DE DECOUPAGE EN ZONES
Village

ECHELLE : 1/2000e